

E-Journal KINSHASA



Tri-Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
5ème Année - Nouvelle série - n°332 du 2 septembre 2024
Fondateur : EALE IKABE - Directeur de publication : Herman Bangi Bayo
Prix : 3.000Fc Site web : www.e-journal.info

Autorisation de paraître
04MIP/0029/95

Pourquoi les ambassades établies à Kinshasa taxent les visas en monnaie étrangère?

Un ami de passage à Kinshasa devait faire des escales dans des pays frontaliers. Pour ce faire, il avait besoin des visas de transit et d'affaires. Après avoir rempli les formulaires, il était étonné qu'on lui demande de payer en monnaie étrangère.

Il est revenu vers moi pour me poser la question. Et moi à mon tour je pose la question à qui de droit. Pourquoi, les congolais payent ils les visas Schengen obligatoirement en Euro et pour les USA et d'autres pays africains en dollars? je me demande

pourquoi cette exigence alors que nous sommes un pays indépendant et nous avons notre monnaie le franc Congolais.

En face de nous, dans l'autre côté de la rive droite du majestueux fleuve Congo, on utilise que le franc CFA et c'est

comme ça dans bon nombre des pays. Si le gouvernement est en train de prendre des mesures pour sauver notre monnaie locale et notre souveraineté, c'est honteux que l'on refuse notre monnaie dans notre propre pays.

Jean Pierre Eale ikabe

Real Madrid

Mbappé ouvre son compteur «buts»

(Page 12)



«Miss Universe» 2024 : Ilda Amani, gagnante de la grande finale en RDC



Me Constant Mutamba, le ministre « chien méchant » qui mord tous les suspects

(Page 2)



Présidentielle américaine (Page 3)

L'organisation du débat Harris-Trump tourne à la bataille rangée

Ce lundi 2 septembre 2024

Editorial

de
Jean-
Pierre
EALE
IKABE



Santé : Mpox, privilégier le traitement traditionnel

Après Ebola et covid 19, une autre épidémie vient de frapper la RDC.

Et pour combattre ça, le pays s'engage à financer plus d'une dizaine de millions de dollars pour acheter des vaccins afin de combattre cette maladie.

A lire sur les réseaux sociaux ce qui se dit sur les vaccins contre le covid 19, beaucoup de Congolais ne sont pas prêts à se faire vacciner.

Par ailleurs, toujours sur les réseaux sociaux, les Congolais proposent le traitement efficace avec la médecine traditionnelle notamment avec le ponde pilé et appliqué sur le corps.

De ce qui précède, pourquoi au lieu de payer de dizaines de millions de dollars pour les vaccins, ne pas financer les phytothérapeutes congolais pour développer leurs recherches afin d'améliorer les médicaments locaux.

Cela peut booster les recherches et la création d'emplois et également générer des revenus sur le plan national.

Moi, j'ai eu un grand père qui est mort centenaire, de son vivant, il n'a jamais pris des médicaments qu'il appelait "des Blancs".

Il n'a vécu qu'avec des plantes qu'il allait chercher lui même dans la forêt.

Je pense que ça coûte zéro franc de rassembler nos médecins traditionnels et faire confiance à notre propre médecine traditionnelle pour trouver des solutions à une maladie proche de nous.

(remake)

Jean Pierre Eale Ikabe

Raissa Malu donnera le go de la rentrée scolaire à partir de Tshikapa

Après son arrivée, la ministre s'est rendue au gouvernorat de la province du Kasai où une rencontre technique avec le vice-gouverneur Bokele Djo Ley, les membres du gouvernement provincial, les responsables de l'EPST, la MESP et autres, l'a permis de palper du doigt les défis que rencontrent les autorités locales dans le secteur de l'éducation. Elle a promis de s'y pencher en soulignant l'importance pour chaque institution de soumettre également des propositions qui seront étudiées et évaluées pour des solutions durables.

Raissa Malu a également soulevé, devant le gouverneur et les membres de l'exécutif provincial, la question de la rentrée scolaire dans le contexte de l'épidémie Mpox ou la variole de singe. « La date de la rentrée est maintenue mais il faut également que chaque cas soit



pris en charge dès le moment où les premiers symptômes se présentent. Les élèves doivent être suivis de très près. Au niveau des écoles, les mesures barrières doivent être respectées pour limiter les cas de contamination », a-t-elle déclaré.

A Tshikapa, Raissa Malu aura également l'opportunité de visiter quelques écoles pour en prélever les états des lieux. Ce bref passage permettra aussi d'évaluer le niveau de travail qui sera effectué dans le cadre du PAAF.

Uniquement pour la province du Kasai, le projet prévoit l'octroi des bourses d'études secondaires aux filles de 7ème et 8ème (anciennement 1ère et 2ème C.O) ainsi que ceux de 1ère, 2ème, 3ème et 4ème (anciennement 3e, 4e, 5e et 6ème année des

humanités).

Une partie de la bourse sera versée directement à l'école pour couvrir les frais de scolarité et le reste sera versé à la mère de la jeune fille ou sa tutrice, sans discrimination d'âge ni du niveau, pour lutter contre le chômage dans les ménages et le mariage précoce, le concubinage forcé, les grossesses non désirées.

Le projet prévoit aussi la réhabilitation des écoles et le recrutement de 5.000 enseignantes au niveau secondaire sur une période de 4 ans.

Par ailleurs, après l'étape du Kasai, la ministre d'Etat se rendra à Kananga (Kasai-central) et à Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental) dans le cadre du PAAF.

E.K

Me Constant Mutamba : le ministre « chien méchant » qui mord tous les suspects

Depuis que la RD Congo est un Etat gouvernable, jamais un Ministre de la Justice et Garde de sceaux n'a aussi fait parler de lui comme l'actuel ministre, candidat malheureux de l'élection présidentielle de décembre 2023. C'est l'avis que partage la majorité de congolais à ce jour, surtout ceux qui s'intéressent à l'histoire politique de la RD Congo.

Personnellement, je ne connaissais pas encore Constant Mutamba, jusqu'avant sa candidature à la présidentielle de 2023. Je le découvre lors des enregistrements des émissions de présentations de programmes des candidats Présidents organisées par le CSAC. Déjà je le trouvais trop jeune pour être candidat Président de la République et je ne lui donnais que très peu de crédit. Candidat malheureux, je pensais que ce jeune politicien allait regagner sa sphère juvénile pour réfléchir davantage

(suite en page 4)



E-Journal Mbandaka
Agence Temps Libre (ATL)
Fondateur
Jean Pierre Eale Ikabe
Tél. : +243999947441/+243819947441
+32488346750
Directeur de publication délégué
Herman Bangi Bayo
Tél. : 0997298314/0824540759

Equipe de rédaction :
Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Espérant Kalonji, Prof Yoka, Socrate Lokondo, Mandela Lokondo, Audifax Bemba, Ghys Fortune Bemba Dombe, Paul Bazakana Bayete

Design: Gary Okende
Infographie : A.S.

Administration : Roger Nsita
Déléguée commerciale : Patience Bidi
Relations publiques : Trésor Empole

e-mail : agencetempslibre@gmail.com
Site web : www.e-journal.info
Siège : avenue Bonsomi - Hôtel Poste - 1er étage - Mbandaka
Administratif/ Territoire de Kasangulu
Dépôt légal N° 09629571

L'organisation du débat Harris-Trump tourne à la bataille rangée

Les équipes des deux candidats se sont mises d'accord sur une date, un lieu (Philadelphie) et une chaîne, l'organisation de cet événement risque d'être extrêmement tendue jusqu'au bout. Un point cause notamment problème : la gestion des micros durant les 90 minutes de débat. Dans les règles communiquées par ABC, la chaîne a affirmé que ceux-ci seraient bien coupés pour l'autre candidat lorsque son rival s'exprime. Une manière d'éviter la cacophonie connue lors de certains débats... mais aussi réclamée par les deux camps pour empêcher son candidat d'une gaffe.

Il s'agit sans aucun doute de l'un des principaux temps forts de la campagne présidentielle américaine. Après désormais plus d'un mois de passe d'armes par meetings et interventions médiatiques interposées, Kamala Harris et Donald Trump devraient bien s'affronter le 10 septembre prochain dans un débat télévisé très attendu. L'ex-président américain a affirmé ce mardi être « parvenu à un accord » pour que celui-ci se déroule sur la chaîne ABC News, deux jours seulement après avoir menacé de ne pas y participer.

Mais si les deux candidats se sont mis d'accord sur une date, un lieu (Philadelphie) et une chaîne, l'organisation de cet événement risque d'être extrêmement tendue jusqu'au bout. Un point cause notamment problème : la gestion des micros durant les 90 minutes de débat. Dans les règles communiquées par ABC, la chaîne a affirmé que ceux-ci seraient bien coupés pour l'autre candidat lorsque son rival s'exprime. Une manière d'éviter la cacophonie connue lors de certains débats... mais aussi réclamée par les deux camps pour empêcher son candidat d'une gaffe.

C'est pour cette dernière raison que l'équipe de campagne de Joe Biden avait fait de la mise en silence des micros une condition *sine qua non* de sa participation à un quelconque débat. Sa confrontation face à Donald Trump le 28 juin dernier sur la chaîne CNN s'était ainsi tenue dans de telles conditions - pas de quoi suffire pour éviter le désastre de sa performance et précipiter en partie son retrait de la course pour la Maison-Blanche.

«Pas capable de rester présidentiel pendant 90 minutes»

Mais désormais, le camp démocrate a changé son fusil d'épaule, et insiste à tout prix pour laisser les micros allumés durant le débat, jugeant cette fois-ci pouvoir bénéficier d'un dérapage de Donald Trump. Au contraire, l'équipe de campagne du candidat



Qui, de Donald Trump ou Kamala Harris, deviendra président des États-Unis en novembre ? © /AP/SIPA / SIPA / IAP/SIPA

républicain semble se satisfaire des règles communiquées par ABC News, même si celui-ci a assuré sur son réseau social Truth Social que cette question « n'a pas d'importance » pour lui et qu'il préférerait « sans doute que (les micros) soient ouverts ».

« Les deux candidats ont publiquement fait connaître leur volonté de débattre avec des micros non coupés pendant toute la durée du débat afin de permettre de réels échanges [...] mais il semble que Donald Trump laisse son

équipe le contredire », a cinglé le camp de Kamala Harris dans un communiqué, accusant l'entourage du candidat républicain de l'ex-président républicain de vouloir le protéger parce qu'il « ne croit pas son candidat capable de rester présidentiel pendant 90 minutes ».

Pas de notes autorisées

Parmi les autres faits notables autour de ce débat - qui

pourrait bien être le seul organisé entre les deux candidats -, le lieu de son organisation, Philadelphie, est loin d'être un hasard. Il s'agit ainsi de la plus grande ville de Pennsylvanie, considérée comme l'un des sept États clefs de l'élection du 5 novembre prochain. Les débats pourraient tourner autour des priorités de cet État de la « Rust Belt », au nord-est du pays, entre réindustrialisation et lutte contre l'inflation.

D'autres éléments dans les règles communiquées par ABC



donnent une idée de ce à quoi pourrait ressembler la future joute entre Trump et Harris. Ainsi, il ne devrait pas y avoir de public autour des deux candidats et des présentateurs choisis par la chaîne. Selon le média Axios, les candidats ne devraient également pas avoir le droit à des notes. Pas de propos d'introduction non plus, mais deux minutes pour répondre aux questions et deux autres minutes pour répondre à son concurrent. Des conditions équivalentes au premier débat entre Joe Biden et Donald Trump, organisé sur CNN.

Timotheé Barnaud

Me Constant Mutamba, le ministre « chien méchant » qui mord tous les suspects

(suite de la page 2)

sur ses projets politiques d'avenir, ne sachant qu'il avait tellement attiré l'attention du Président de la République élu au point de le récupérer dans son nouveau Gouvernement comme ministre de la Justice et Garde des Sceaux, et d'ailleurs, le seul candidat malheureux à s'y retrouver.

Juriste de formation, Constant Mutamba est chargé par Félix Tshisekedi d'être le patron d'un si grand et noble Ministère réputé malade, à en croire le Président de la République lui-même. Il est donc chargé de trouver la thérapeutique adaptée au type de maladie dont souffrait pendant plusieurs décennies la justice et ce Ministère qui l'organise et le gère au quotidien.

Premières impressions de nouveau Ministre

Pour annoncer la couleur de son état d'esprit lors de la cérémonie de remise et reprise, Me Constant Mutamba se présente avec son *Chien de compagnie*, une première dans l'histoire des gouvernements de la RD Congo. C'était donc un signal fort de sa part qu'il était prêt à mordre tous les suspects trouvés dans la gestion de la chose publique dans son cher et beau pays. Ce qui ne s'est pas fait entendre. Malgré tout, ce nouveau ministre de la justice tient visiblement à relever un défi majeur, celui de vider les prisons de personnes qui y croupissent sans dossiers de justice de taille pour les remplir de tous les Kulunas en costumes et cravates.

De ce qui précède, les congolais l'on vu en visite d'itinérance dans les maisons carcérales de la ville de Kinshasa, du Kongo-central et de la Tshopo, à travers laquelle il s'est montré un peu plus proches des prisonniers victimes de la fantaisie judiciaire et qui sont sans défense.

Début du traitement de la Justice

Pour être plus proche des citoyens congolais, ses compatriotes, le ministre de la justice vient de mettre en place un tribunal public dont il se substitue à la fois en avocat et juge, ce qui lui vaut un combat acariâtre de la part de ces magistrats et juges mal intentionnés ayant infecté de système judiciaire dans le pays de Lumumba.

A cela s'ajoute l'instauration le système de paiements obligatoire des frais de justice à la banque, question de canaliser les ressources de l'Etat dans un seul et crédible circuit. Quel profiteur du mal peut accepter un tel homme ? voilà qui fait passer Me Constant Mutamba pour l'animal à abattre, la bête noire.

Toutefois, le maître du chien méchant contre les suspects bénéficie grandement du soutien de la population congolaise meurtrie depuis des années, qui trouve en lui le ministre-solution à l'état de santé critique de la justice de leur pays.

Si seulement tous les autres membres du gouvernement pouvaient faire parler d'eux positivement comme cela est le cas avec Me Constant Mutamba, le Congo pourra espérer son émergence dans tous les secteurs de la



vie de la République, pense l'opinion.

Le parcours élogieux de Constant Mutamba

Bio express

L'actuel Ministre de la Justice et garde des sceaux congolais, Me Constant Mutamba, est né le 24 avril 1988 à Luputa, province de Lomami. Il décroche son diplôme d'Etat en 2008 au collège Maele du sacré-cœur de l'ex-Province orientale, où il fonde l'association de lutte contre la tricherie (ALT). Il y a passé toute son enfance et a vécu les conflits de la région à Kisangani. Inscrit à l'université protestante au Congo (UPC), il est élu en janvier 2011, président des étudiants et premier vice-président des étudiants du Congo (REC).

Il décroche son diplôme en droit public à l'université protestante du Congo de Kinshasa. Constant Mutamba est chef de travaux dans cette université, détenteur d'un master en gestion et droit de l'entreprise de l'université de Liège (Belgique) et il est en dernière année de thèse à AIU aux Etats-Unis d'Amérique.

En juillet 2017, plusieurs ordonnances lues sur la RTNC dans la soirée, le président Joseph Kabila a nommé de nouveaux membres des comités d'administration et de gestion dans dix entreprises publiques de la RDC. Constant Mutamba nommé mandataire au sein de la société commerciale de transport et ports.

En novembre 2019, Constant Mutamba agréé mandataire de mines et carrières pour garantir la bonne application des lois et réglementations minières en RD Congo. Le code minier lui permet, en tant que mandataire, d'agir comme représentant et administrateur auprès de n'importe quel d'exploitant minier.

Sa carrière politique

En janvier 2013, Constant Mutamba nommé assistant du gouverneur de l'ex-Province Orientale, Jean Bamanisa Saïdi

En avril 2014, il crée le mouvement citoyen qui est la Nouvelle Génération pour l'émergence du Congo (NOGEC)

En mars 2017, il devient rapporteur du

Présidium de RASSOP et il est reçu par le président Joseph Kabila au palais de la nation dans le cadre des consultations destinées la mise en place du gouvernement d'union nationale.

En mars 2018, il transforme la Nouvelle Génération pour l'Émergence du Congo en regroupement politique, qui aligne des candidats aux législatives nationales et provinciales.

En avril 2018, il est nommé par le Directeur de cabinet Nehemie Mwilanya, membre de la Task Force stratégique à la présidence, quelques jours après, il signe la charte constitutive du Front Commun pour le Congo (FCC) dont il devient membre du bureau politique. En juillet de la même année, il est consulté par le Président Joseph Kabila, dans le cadre de la désignation du candidat dauphin à l'élection présidentielle de 2018.

En février 2019, il est nommé assistant du coordonnateur du Front commun pour le Congo (FCC), Néhémie Mwilanya, et rapporteur du Bureau politique du FCC.

En novembre 2021, il quitte la famille politique kabiliste et crée avec son compagnon Agée Matembo, la Dynamique Progressiste Révolutionnaire (DYPRO), une opposition



républicaine. Ensuite, il délègue son camarade comme questeur de la commission électorale nationale indépendante (CENI), pour le compte de l'opposition politique

En juillet 2023, sous son leadership, il aligne plus 420 candidats aux législatives nationales, plus de 1000 candidats provinciaux et plus de 3000 municipaux

Le 30 août 2023, Constant Mutamba, 35 ans, est l'un des candidats de l'opposition à l'élection présidentielle de décembre 2023.

Élection présidentielle de 2023

Le 31 décembre 2023, la Commission électorale nationale indépendante proclame les résultats provisoires des élections du 20 décembre 2023. 18 45 338 votants se sont exprimés lors de ce suffrage. Avec 36 312 voix soit 0,20 % de votes valablement exprimés en sa faveur, Mutamba arrive 6^e de l'élection remportée par Félix Tshisekedi.

En mai 2024, il est nommé ministre de la Justice et Garde des sceaux par la Première ministre Judith Suminwa. C'est donc ce ministre qui fait la fierté de toute une génération, d'une catégorie sociale, de la crème intellectuelle congolaise et d'un peuple.

Jean Pierre Eale I kabe.

27 ans après, Pepsi de retour à Kinshasa

Les boissons sucrées Pepsi et Mirinda se buvaient couramment à Kinshasa mais elles étaient mises en bouteilles par une société, la Compagnie Africaine des Boissons qui en avait la franchise et qui avaient mis la clé sous le paillason en 1997 en la cédant à Bralima. Cette dernière lui avait préféré Coca-Cola. 27 ans après, c'est l'usine mère qui vient installer une usine à Maluku, dont l'inauguration a eu lieu samedi sous la présidence du chef de l'Etat Félix Tshisekedi.

Le président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a inauguré, le samedi 31 août 2024 dans la Zone Economique Spéciale de Maluku, la première usine de production des produits de la marque Pepsi.

Propriété du groupe Varum Beverage Limited, cette usine a une capacité de production

journalière de 1,2 million de bouteilles des boissons sucrées, sous licence et contrôle de PepsiCo New York, propriétaire du label.

Le directeur des ressources humaines Albert Mbala a remercié Félix Tshisekedi qui a facilité l'implantation de cette usine en RDC, créatrice de plus de 5000 emplois directs et indirects.

De son côté, Félix Tshisekedi a fait part de sa satisfaction de voir ce projet aboutir.

« C'est une étape significative dans le développement industriel de notre pays ; cette usine illustre parfaitement bien la confiance que les investisseurs internationaux placent désormais en l'avenir de la République Démocratique du Congo », a écrit le président Tshisekedi dans le livre d'or.

Dans la foulée, le chef de l'Etat a indiqué qu'il voit l'arrivée



de Pepsi comme un partenaire stratégique dans la quête de prospérité partagée et de renforcement l'économie locale.

« Que cette usine devienne un véritable moteur de croissance, offrant des opportunités d'emplois à nos concitoyens et contribuant au bien-être de notre peuple », a-t-il souligné.

Le CEO du RJ Corp dont Varum Beverage est une des filiale, a précisé que tous les produits font l'objet de tests de qualité rigoureux et sont vendus à prix compétitifs, ce qui permet

d'offrir aux consommateurs congolais des produits de meilleure qualité. Il a profité de cette pour annoncer la construction d'une clinique pour offrir des soins médicaux gratuits.

Signalons par ailleurs que la République démocratique du Congo fait désormais partie des 5 pays africains qui disposent d'une chaîne industrielle d'emouteillage des produits mondialement connue des marques PepsiCo à l'instar du Maroc, du Nigeria, de la Zambie et du Zimbabwe.

E-JK et Jephthé Kitsita

Rentrée scolaire

Raïssa Malu va lancer le go à partir de Tshikapa

La ministre d'Etat en charge de l'Education nationale et nouvelle citoyenneté, Raïssa Malu, a atterri, ce samedi 31 août, à Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai, en prévision du lancement officiel de la rentrée scolaire 2024-2025, et du lancement officiel du projet d'apprentissage et d'autonomisation des filles (PAAF). Ce projet, financé par la Banque mondiale, sera exécuté dans dix provinces du pays dont cinq prioritaires.

Après son arrivée, la ministre s'est rendue au gouvernement de la province du Kasai où une rencontre technique avec le vice-gouverneur Bokele Djo Ley, les membres du gouvernement provincial, les responsables de l'EPST, la MESP et autres, l'a permis de palper du doigt les défis que rencontrent les autorités locales dans le secteur de l'éducation. Elle a promis de s'y pencher en soulignant l'importance pour chaque institution de soumettre également des propositions qui seront étudiées et évaluées pour des solutions durables.

Raïssa Malu a également soulevé, devant le gouverneur et les membres de l'exécutif provincial, la question de la rentrée scolaire dans le contexte de l'épidémie Mpox ou la variole de singe. **La date de la rentrée est maintenue mais il faut également que chaque cas soit pris en charge dès le moment où les premiers symptômes se présentent. Les élèves doivent être**

suivis de très près. Au niveau des écoles, les mesures barrières doivent être respectées pour limiter les cas de contamination", a-t-elle déclaré.

A Tshikapa, Raïssa Malu aura également l'opportunité de visiter quelques écoles pour en prélever les états des lieux. Ce bref passage permettra aussi d'évaluer le niveau de travail qui sera effectué dans le cadre du PAAF.

Uniquement pour la province du Kasai, le projet prévoit l'octroi des bourses d'études secondaires aux filles de 7ème et 8ème (anciennement 1ère et 2ème C.O) ainsi que ceux de 3ème, 2ème, 3ème et 4ème (anciennement 3e, 4e, 5e et 6ème année des humanités).

Une partie de la bourse sera versée directement à l'école pour couvrir les frais de scolarité et le reste sera versé à la mère de la jeune fille ou sa tutrice, sans discrimination d'âge ni du niveau, pour lutter contre le chômage dans les ménages et le mariage précoce, le concubinage forcé, les grossesses non désirées.

Le projet prévoit aussi la réhabilitation des écoles et le recrutement de 5.000 enseignantes au niveau secondaire sur une période de 4 ans.

Par ailleurs, après l'étape du Kasai, la ministre d'Etat se rendra à Kananga (Kasai-central) et à Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental) dans le cadre du PAAF. **E.K**

Du 4 au 5 septembre à Beijing

Félix Tshisekedi va prendre part à la 9ème édition du Forum sur la coopération Chine - Afrique



Le Président Félix-Antoine TSHISEKEDI est arrivé cette nuit à Beijing, en Chine, pour prendre part à la 9ème édition du Forum sur la coopération Chine -Afrique (FOCAC 2024) qui va se tenir du 04 au 06 septembre 2024.

Conseil des ministres

Adoption du dossier sur le profil des mandataires publics

Le gouvernement a adopté le dossier lié au profil des mandataires publics, après sa présentation par le ministre du Portefeuille, Jean-Lucien Bussa Tongba, lors de la onzième réunion du Conseil des ministres tenue vendredi 30 août 2024. Dans son argumentaire, le ministre a rappelé qu'il est indispensable que les mandataires publics disposent de compétences particulières et spécifiques afin d'assumer avec professionnalisme et discernement les fonctions qui leur sont confiées.

« Évoquant les critères d'ordre général, conformes aux dispositions de la Loi n° 08/10 du 07 juillet 2008 fixant les règles relatives à l'organisation et à la gestion du portefeuille de l'État, le ministre du Portefeuille a cité, respectivement : les qualifications académiques, l'esprit stratégique, les valeurs morales et éthiques, l'expérience en finances et audit, la connaissance des lois et de la gouvernance d'entreprise, l'ouverture internationale et l'expérience professionnelle », a-t-il expliqué dans le compte rendu de la réunion lu par le porte-parole du gouvernement.

Toutefois, a-t-il insisté, il faudra limiter le cumul des mandats. D'autres critères spécifiques de recrutement sont également pris en compte selon les dispositions légales de l'Acte Uniforme de l'OHADA.

« Par exemple : le profil du mandataire doit être en adéquation avec la filière et l'objet social de l'entreprise. Le Directeur Général et/ou le Directeur Général Adjoint doivent avoir fait carrière dans l'entreprise ou dans le même secteur d'activité, ou posséder des compétences transférables, et l'on exige qu'ils détiennent des diplômes d'études supérieures et des compétences en matière de gestion. Le recrutement de tout mandataire public, qu'il soit actif ou non, devra ainsi se faire par concours », a expliqué Jean-Lucien Bussa Tongba dans le compte rendu de la réunion.

Par la même occasion, Jean-Lucien Bussa Tongba, ministre du Portefeuille, a rappelé que la performance d'une entreprise et sa capacité à réaliser les résultats escomptés sont liées à



la qualité de la gouvernance, d'une part, et à une culture de gestion axée sur les résultats, d'autre part. « Ceci n'est possible que si les mandataires possèdent des compétences et une formation solides », a soutenu le ministre dans son intervention.

L'adoption de ce dossier fait suite aux instructions du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, lors de la deuxième réunion ordinaire du Conseil des ministres du 21 juin 2024. Dans sa communication, Félix Tshisekedi avait souligné la nécessité d'organiser, dans les prochains jours, les états généraux des entreprises du portefeuille de l'État. Selon lui, ces assises auront pour objectif de poser le diagnostic de chacune d'elles et de proposer des plans de redressement avec des objectifs précis et clairs.

Considérant que les entreprises du portefeuille, y compris les établissements et services publics, devraient être la colonne vertébrale de l'activité économique et industrielle de notre pays, Félix Tshisekedi a chargé le ministre du Portefeuille, ainsi que les ministres sectoriels concernés, de se pencher sur la question et de proposer, dans un bref délai, des solutions appropriées. La Première ministre, quant à elle, devra en assurer la coordination.

Clément MUAMBA

Représentation des parties

Me Kalala Muena tance les avocats de cassation

C'est sous les traits d'un moralisateur que Me Kalala Muena Mpala exhorte, dans une récente tribune, ses pairs de la corporation à plus de conscience et d'abnégation professionnelle.

« Dépagnons-nous ensemble et Resacralisons-nous ensemble ». Tel est le message qu'il lance aux magistrats et avocats de cassation, sidéré par le désordre qui mine leur mode de fonctionnement.

Me Kalala Muena fait notamment allusion au désordre qui caractérise cette entité judiciaire dans la représentation des parties devant toutes les hautes juridictions spécialisées et leurs Parquets généraux.

Depuis 2000, les lignes n'ont pas bougé, regrette-t-il, lui qui redoute des retombées néfastes d'une telle situation devant la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage d'Abidjan (CCJA), une juridiction africaine spécialisée de cassation.

En effet, note-t-il, cette haute juridiction africaine n'admettra désormais que des avocats de cassation évoluant dans leurs pays respectifs au cours de ce mois de septembre et après les rentrées judiciaires.

D'où l'impérieuse nécessité de régler la problématique de représentation des parties devant les hautes juridictions du pays conformément au serment du haut magistrat et de l'avocat de cassation (voir statut des magistrats et article 106 de la loi du barreau).

Plus loin, Me Kalala admet le fait qu'il soit possible de dépagner et de réorganiser la corporation face à sa représentation devant les hautes juridictions du pays (cfr. Art. 223 de la Cour constitutionnelle). Il estime que le troisième serment devant la Cour Suprême de Justice est, pour tout avocat congolais, la seule condition ontologique ou spirituelle d'exercer les fonctions devant les quatre hautes juridictions du pays.

Et de conclure : « En nous fondant désormais uniquement sur la Constitution, la loi du barreau (art. 103 à 111) sur les dispositions transitoires et abrogatoires des lois organiques respectives de 2013 et 2016, nous réussissons, ensemble, la dépagnation et la réorganisation de toutes nos hautes juridictions spécialisées à l'article 223 de la Constitution ». C'est tout dire!

ANDEMA

Mesures adoptées visant l'allègement en faveur d'opérateurs économiques des provinces les plus touchées par l'agression rwandaise

Lors de la 11ème réunion ordinaire du Conseil des Ministres, présidée par président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Félix Antoine TSHI SEKEDI TSHI LOMBO, le Gouvernement a adopté un ensemble de mesures de soutien en faveur des entreprises et populations des provinces touchées par l'agression rwandaise, sur proposition du Ministre des Finances, S.E.M. Doudou FWAMBA LI KUNDE LI-BOTAYI.

Ces mesures, discutées lors de la session extraordinaire de la Commission Tarifaire tenue le 20 août 2024, s'inscrivent dans la continuité des actions entreprises dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Elles visent spécifiquement à alléger les charges fiscales, douanières et parafiscales des entreprises opérant dans les provinces sous état de siège, à savoir

le Nord-Kivu et l'Ituri, ainsi que dans les provinces du Sud-Kivu, du Maniema et les provinces de la Grande Orientale.

Parmi les mesures proposées pour une durée de 12 mois, on retrouve notamment :

- La suspension des missions de contrôle sur place au niveau national et provincial ;
- Des facilités de paiement par échelonnement des impôts et taxes établis par les Administrations ;
- Le recours aux déclarations incomplètes ou provisoires pour le dédouanement des marchandises importées dans le cadre de l'aide humanitaire.

Ces dispositions permettront de réduire significativement les charges d'exploitation des entreprises, les rendant

ainsi plus compétitives et leur offrant les marges de trésorerie nécessaires pour surmonter la conjoncture actuelle.

Le Ministre des Finances a également souligné la nécessité d'une concertation préalable avec les provinces affectées par la crise sécuritaire pour l'adoption de certaines mesures complémentaires. En outre, un projet de Décret portant sur les allègements fiscaux et parafiscaux ainsi que les facilités douanières pour ces provinces sera soumis à l'approbation du Gouvernement.

Après des débats et délibérations, ces propositions ont été adoptées par le Conseil des Ministres, témoignant de la volonté ferme du Gouvernement de soutenir les provinces en difficulté et de renforcer la résilience de l'économie nationale.

Transports en commun

Les conducteurs sommés d'afficher les tarifs et itinéraires

Le gouvernement provincial de Kinshasa souhaite remettre de l'ordre dans le secteur des transports en commun en mettant fin à la pratique du sectionnement d'itinéraires, appelée "demi-terrain", à l'augmentation excessive des prix des transports et à d'autres vices qui minent ce secteur important de la capitale, siège des institutions.

C'est dans ce cadre que le ministre provincial des Transports et Mobilité Urbaine, Bob Amisso, a invité tous les conducteurs à afficher en permanence les tarifs et les différents itinéraires afin de permettre aux passagers d'être bien informés.

« Tout conducteur de véhicule affecté au transport en commun est tenu d'afficher en permanence, à l'intérieur du véhicule, les tarifs et les itinéraires, de façon à permettre aux passagers d'en prendre connaissance », déclare le ministre dans un communiqué parvenu à ACTUALITE.CD, ce jeudi 29 août 2024.

Le ministre des Transports et Mobilité Urbaine de la Ville-Province de Kinshasa rappelle aux Kinois et Kinaises que les tarifs des transports de personnes effectués par taxi collectif, taxi-bus, bus, moto ou tricycle, moyennant paiement, ainsi que les itinéraires officiels à parcourir sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa, n'ont pas changé et demeurent tels que prévus par l'arrêté du Gouverneur de la Ville-Province de Kinshasa numéro SC/0104/CAB/GVK/GNM/LEM/2023 du

22 mars 2023.

« Suivant l'arrêté susmentionné, il est interdit aux conducteurs de recourir aux pratiques de sectionnement d'itinéraires communément appelées "demi-terrain", "abonnés", "solola bien" ou "direct". Le contrevenant s'expose aux sanctions prévues par les articles 11 et 12 de l'arrêté ci-dessus », a averti Bob Amisso dans son communiqué.

À Kinshasa, la question des transports en commun demeure un défi majeur pour ses habitants. Avec une population en constante croissance et des infrastructures souvent surchargées et mal entretenues, les déplacements quotidiens sont un véritable calvaire pour de nombreux Kinois. Les embouteillages monstres sont monnaie courante dans les grandes artères de la ville, transformant des trajets relativement courts en des épreuves prolongées et épuisantes.

Face à ces défis, de nombreux habitants de Kinshasa doivent jongler avec des horaires de travail perturbés, des retards et des conditions de voyage difficiles. Pour beaucoup, les trajets quotidiens sont devenus une source de stress et de frustration, impactant leur qualité de vie et leur productivité. Incertaine quant à la solution à adopter, la population kinoise observe aussi une hausse des tarifs des courses, variant en fonction des lieux et des heures, sans tenir compte du dernier réajustement de la circulaire tarifaire datant de mars 2023.

Clément MUAMBA

Enseignement supérieur et universitaire

Convocation ce lundi des travaux de la commission paritaire gouvernement-ban syndical

Les travaux de la Commission Paritaire Gouvernement-Ban Syndical de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique devront débuter ce lundi 02 septembre 2024 à Kinshasa, capitale de la République Démocratique du Congo. Ce, conformément à l'arrêté ministériel signé par Marie-Thérèse Sombo, Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et rendu public samedi 31 août.

Selon ledit arrêté ministériel, la commission paritaire aura pour mission d'évaluer le niveau d'exécution des engagements pris entre le Gouvernement et le Ban Syndical de l'Enseignement Supérieur et Universitaire et de la Recherche Scientifique dans les accords signés en 2022 et proposer des pistes de solution pour les engagements non tenus.

Cette Commission est placée sous la haute supervision de la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement. Le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public, conduit l'équipe de supervision. Il est assisté dans cette mission par : le ministre d'Etat, Ministre du Budget, Premier Vice-Président ; la Ministre de l'Enseignement Supérieur et Universitaire, Deuxième Vice-Présidente ; le Ministre des Finances, Troisième Vice-Président ; le Ministre de la Recherche Scientifique et Innovation Technologique, Quatrième Vice-Président ; le Coordonnateur des Corporations du Banc Syndical de l'ESURS, Rapporteur.

En réaction, le Réseau des Associations des Professeurs des Universités et Instituts Supérieurs du Congo (RAPUICO) a exprimé de vives inquiétudes concernant l'organisation "précipitée" de la Commission paritaire de l'Enseignement Supérieur et Universitaire (ESU), prévue pour ce lundi 2 septembre 2024 à Bibwa.

Dans un communiqué de presse publié samedi, le RAPUICO, représenté par le Professeur Pierre Nsana Bintetu, Secrétaire Général, et le Professeur Rodolphe Iyolo Pongo, Coordonnateur National, a dénoncé l'absence de préparatifs adéquats. Ils ont souligné que ni les titres de voyage ni les invitations formelles n'ont été envoyés aux participants potentiels, y compris les membres de l'intérieur du pays. Cette situation, selon le réseau, met en péril la capacité des acteurs concernés à participer efficacement et à contribuer de manière constructive aux discussions.

Le RAPUICO conditionne ainsi sa participation à l'assurance que les représentants des organisations des Professeurs d'Universités et Instituts Supérieurs des différentes provinces, dont les noms ont déjà été communiqués au ministère, seront inclus. Le réseau appelle également tous les syndicats à rester mobilisés et à garantir l'inclusivité des discussions, en conformité avec la vision et les exigences du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

La convocation de ces travaux est conforme aux instructions de la première ministre Judith Suminwa Tuluka à l'endroit des ministres sectoriels pour une rentrée scolaire et académique apaisée dans les différentes filières du système éducatif congolais.

Clément MUAMBA

Les activités du 35e anniversaire du FPI clôturées en beauté

Après un mois d'activités commémoratives de ses 35 ans d'existence, le FPI a clôturé le vendredi 30 août 2024 toutes les manifestations liées à cet événement. Au nom du ministre de l'Industrie, Louis Watum Kabamba empêché, son directeur de cabinet a salué le travail abattu par le FPI pendant plus de trois décennies. Le représentant du ministre de tutelle a déclaré que le FPI est un acteur clé du développement économique du pays.

La journée de clôture du mois dédié au FPI a été marquée par des réflexions sur l'avenir de de l'établissement public. A cette occasion, 14 cadres de commandement et agents ayant accompli 30 à 35 ans de carrière ont été décorés par la Chancellerie des Ordres Nationaux dans une sobre cérémonie. Le Fonds de



promotion de l'industrie a été créé le 7 août 1989 par une ordonnance présidentielle. L'établissement vient de totaliser 35 ans d'existence. A cet effet, la direction générale a organisé plusieurs activités dont les Journées portes ouvertes, les

expositions et conférences tout au long du mois d'août à Kinshasa comme à travers ses représentations provinciales. Thème choisi : » *Le FPI que nous voulons pour la RDC* «.

Après le lancement des activités le 7 août au Grand Hôtel

de Kinshasa, le FPI a ouvert ses portes au public du 27 au 29 août 2024. Pendant trois jours, l'espace a été accordé aux différentes entreprises qui ont bénéficié de ses crédits afin d'exposer leurs réalisations. La dizaine de stands installés au parking annexe du FPI a connu un grand engouement. Bien des visiteurs à la recherche des crédits pour développer leurs projets sont venus prendre connaissance de la mission du FPI et nouer des contacts pour la suite des opérations. Les entreprises agro-industrielles et autres ont également trouvé un marché pour vendre leurs différents produits. Les Journées portes ouvertes ont été aussi un cadre d'échanges entre le FPI et ses partenaires réels ou potentiels sans oublier le public. Les Journées portes

(suite en page 9)

Affaire " Forages " : Une commission de l'Assemblée nationale sur terrain pour s'enquérir du dossier

Le président de l'Assemblée nationale, Vital Kamerhe, a constitué une commission des députés nationaux pour véritablement s'enquérir du dossier des forages qui a fait couler et fait encore couler beaucoup d'encre.

A l'étape de Kinshasa, les députés Patrick Munyomo Basilwango (élu de Goma, Nord-Kivu), Joseph Bangakya Angaze Okondarengwa (élu de Rungu, Haut-Uélé) et Serge Khonde Chembo (élu de Sakania, Haut Katanga) sont descendus, ce samedi 31 août 2024 dans différents sites de la société Stever qui a signé le contrat avec le gouvernement congolais pour la réalisation dans la première phase de 240 stations de pompage et traitement d'eau à travers le pays.

D'abord, les trois élus se sont rendus dans les entrepôts de Stever construct, l'un situé sur l'avenue Mont des arts et l'autre au port Marsavco dans la commune de la Gombe. Ils ont constaté de leurs propres yeux l'entreposage des différents matériels pour les forages et la construction d'au moins 150 stations de pompes qui n'attendent que leur déploiement les sites que le gouvernement devra indiquer.

Ensuite, ils sont allés à Mont-Ngafula visiter une station de pompage déjà opérationnelle pour se rendre compte à quoi elle ressemble. Contrairement au simplisme développé par les pourfendeurs pour désorienter l'opinion sur le prix d'un forage, les trois députés nationaux ont pu réaliser qu'il s'agit d'une mini-Régideso que Stever construct érige dans chaque site.

A Makala, Patrick Munyomo, Joseph Bangakya et Serge Khonde a vu les travaux en évolution d'une grande station pompage d'au moins 27 m², soit 27 tonnes d'eau, au regard de la densité de la population dans cette partie de la capitale dépourvue de l'eau.

« Nous avons inspecté les différents entrepôts de l'entreprise qui a le contrat avec l'Etat. Il y a beaucoup de matériels qui sont entreposés et on ne voudrait pas en tant qu'élus que ces matériels-là traînent encore dans les entrepôts, nous voudrions qu'ils soient livrés pour que tous les chantiers arrivent à la fin, qu'on ait tous les 240 sites prévus dans le contrat et que finalement la population bénéficie de l'eau potable. Ce qui nous intéresse en tant que député c'est de voir cette population bénéficier de l'eau et non voir les matériels dans les dépôts des privés en train de discuter sur les avenants et le contrat. Que la population ait son eau, c'est ça notre mission », a déclaré le député Serge Khonde.

A la question de savoir s'ils sont satisfaits après avoir visité les entrepôts et les sites, Serge



Khonde répond : « En tout cas physiquement nous sommes satisfaits, le matériel est là, mais notre satisfaction va être réelle et concrète quand nous verrons la population s'approvisionner en eau potable. Nous ne voulons pas que ce matériel pourrisse dans les entrepôts, nous voudrions qu'ils soit déployé et que finalement la population ait de l'eau potable ».

Quant à Patrick Munyomo, il a demandé au gouvernement de faciliter la tâche à la société Stever construct pour qu'elle exécute convenablement les travaux.

« Je voulais demander au gouvernement à travers le ministre sectoriel, le ministre du Développement rural que je connais personnellement, je lui demanderais de coopérer avec l'entreprise. La population a besoin d'eau potable et je ne peux pas comprendre que depuis qu'il est nommé ministre, cette entreprise est en train de lui adresser des correspondances et qu'il n'y ait pas de réponses jusque-là. Le ministre du Développement rural doit coopérer avec l'entreprise, nous, nous avons besoin du résultat. Tant que la population ne bénéficie pas de cette eau potable, nous n'allons pas nous arrêter à dénoncer. Qu'au ministre du Développement rural de ne pas nous pousser à user de nos prérogatives parlementaires. Nous sommes en train de le solliciter avant même la rentrée parlementaire, qu'on puisse avoir quelque chose de coopération entre le ministère et l'entreprise », a déclaré Patrick Munyomo.

Ici, mentionnons en passant que la société Stever a écrit à Muhindo Nzangi pour qu'il reçoive la dizaine des stations de pompage déjà terminées, notamment à Boma (Kongo central), Bulungu, Kwenge et Munzabala (Kwilu) et à Kinshasa dans la commune de Makala. Mais, le ministre semble faire complètement fi pour des raisons

alors que tout est disponible pour rencontrer ces besoins, mais que rien ne soit fait. On ne peut pas conduire les affaires de l'Etat en ignorant la finalité qui est de rendre le service au peuple congolais. Pour cela, il faut que toutes les institutions collaborent, qu'elles travaillent dans ce sens sans état d'âme, sans recherche de buzz pour l'intérêt de la population », a déclaré pour sa part Joseph Bangakya en promettant qu'en tant que députés, ils vont pousser pour que toutes les parties prenantes dans ce projet réalisent l'objectif qui est dans l'intérêt de la population.

Il faut signaler que pendant que Stever construct exécute le contrat, son PDG, Mike Kasenga, est incarcéré à Makala, maladroïtement accusé d'avoir détourné les deniers publics alors que ces fonds perçus ont aidé à acheter les matériels entreposés inspectés par les députés nationaux qui ont promis de faire rapport au bureau de leur institution. Emprisonnement que d'aucuns jugent anormal d'autant plus que, non seulement les autres personnes impliquées dans le dossier des forages, notamment l'ancien ministre des finances, principal accusé, et les sous-traitants par lui recommandés, se la coulent douce, mais également une centaine d'ouvrages a déjà été livrée au gouvernement et une cinquantaine est en pleine exécution.

Ginno Lungabu

inavouées.

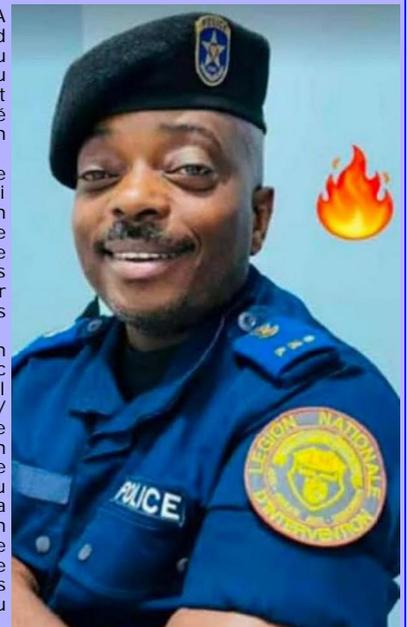
« Vous savez, ce projet a été fait pour l'intérêt de la population, il a été fait avec l'argent du peuple, l'argent du Trésor public. L'entreprise est en RDC, tout le stock pour la première phase sont en RDC, les équipes sont disponibles et sont au travail et il faut absolument et ce conformément au contrat signé entre l'Etat congolais et l'entreprise, pour répondre au besoin de la population, que le contrat soit mis en œuvre jusqu'à la fin. Il ne faut pas que l'argent des Congolais soit sorti, les besoins des Congolais restent énormes, ils ne sont pas satisfaits

Le commandant chargé de sécurité de Joseph Kabila porté disparu

Le Colonel BULUYA YUSSE Léopold Commandant Titulaire du détachement de sécurité du Président Honoraire et Sénateur à vie, est porté disparu depuis du 20 Juin 2023,

et aucun membre de sa famille ne connaît ni l'endroit, ni le motif de son enlèvement. Sa famille demeure sans aucune nouvelle de lui, et n'a jamais obtenu le droit de le visiter ni de le voir. Selon son fils aîné Herve Yusse.

En date du 20 Juin 2023, il a été invité avec insistance par le Colonel Danny Kumbi vers Socimat/ Kinshasa à Planet J et ce dernier a occasionné son enlèvement en compagnie du Colonel Modeste Cmd du 14ème Régiment de la sécurité rapprochée de Son Excellence Monsieur le Président Felix-Antoine Tshisekedi et des éléments de la Garde Républicaine du Chef de L'Etat.



Les activités du 35e anniversaire du FPI clôturées en beauté

(suite de la page 7)

ouvertes s'inscrivent aussi dans une démarche pédagogique.

La clôture à Kinshasa a connu la participation des experts du Conseil supérieur du portefeuille, du Fonds de garantie pour l'entrepreneuriat au Congo et de ceux des structures indépendantes. Ces derniers étaient conviés pour apporter leurs contributions en vue d'améliorer le rendement du FPI. A la Direction provinciale du FPI Nord et Sud-Kivu, pilotée par Honoré Kabunda, c'est le gouverneur-militaire Peter Chirimwami qui a présidé la cérémonie à Goma. Les perspectives poussent ainsi le FPI à plus de créativité et d'innovation dans un environnement concurrentiel, dicté par l'économie de marché.

– Décoration de loyaux serviteurs, une affaire d'Etat –

Cette célébration a été un moment idéal pour le FPI de faire une auto-évaluation. Aussi, chaque direction a-t-elle fait l'autopsie du fonctionnement de l'entreprise en énumérant les forces et les faiblesses en vue d'améliorer le rendement. La journée du 30 août 2024 a été également ponctuée par une



cérémonie inoubliable avec la décoration susmentionnée des 14 cadres et agents ayant accompli 30 à 35 ans de carrière au FPI :

1. Monsieur LOKONGO LO ELENGE ;
2. Monsieur MABULU MAKANDA,
3. Monsieur MONZOMBE EKAME ;
4. Madame ZAFUILA WETE ;
5. Madame BATABULA MBUDI ;
6. Monsieur BABUDAA MOKILO ;
7. Monsieur LUFADI MPAM ;
8. Monsieur LUNULA DIOWO ;
9. Monsieur KALAMBA MFUMU ;
10. Monsieur SANA BANZA ;
11. Monsieur LENGA ENYAYI ;

12. Madame YUNGA NGOMBI ;
13. Monsieur KANDE LUBUMBULA ;
14. Madame LISONGO YA SONGO.

La Chancellerie des Ordres Nationaux leur a décerné des médailles en or. Certains de ces travailleurs iront bientôt à la retraite. Une reconnaissance par l'employeur des qualités de ces loyaux serviteurs et un sentiment du devoir bien accompli vis-à-vis de la nation.

– 35 ans de soutien à l'industrie de la RDC –

Dans son discours de clôture, le directeur général Bertin Mudimu a remercié

Dieu, salué le travail du personnel et mis un accent particulier sur la politique du président de la République, Félix Tshisekedi qui tient absolument à l'industrialisation du pays. La vision du chef de l'Etat, dit-il, s'inscrit dans l'optique d'un développement autocentré en vue de répondre aux aspirations du peuple. Car, la priorité reste l'amélioration des conditions de vie de la population. D'où, la détermination, l'engagement et la volonté du FPI d'accompagner cette politique qui impose ambition et innovation et pragmatisme. Le représentant du ministre qui a présidé la cérémonie de clôture est revenu sur la nécessité des mesures à prendre contre les débiteurs insolubles. Selon le délégué du ministre de tutelle, aucun développement n'est possible dans un pays sans industries et structures de financement. La loi sur le privilège du Trésor est l'un des chantiers prioritaires sur lesquels le ministère de l'Industrie travaille sans relâche.

Le 35ème anniversaire du FPI marque un nouveau chapitre et un nouveau départ. 35 ans, c'est l'âge de la maturité qui appelle à plus d'engagement, de professionnalisme, de conscience, d'efficacité et de résilience pour l'essor industriel et économique de la RDC.

– Une activité team building pour couronner la célébration –

Parmi les activités retenues pour le 35ème anniversaire du FPI, figurait la marche de santé. Une activité apparemment anodine mais digne de signification. Elle a connu la participation active du DG Bertin Mudimu et de la DGA Djena Bassiala Nlandu. Les activités ludiques contribuent à la cohésion entre les travailleurs pour le bon fonctionnement de l'entreprise. Elle maintient le personnel en bonne santé pour des résultats concluants. Arpentant quelques artères de Kinshasa le samedi 24 août dans la matinée, le peloton d'une centaine de marcheurs a parcouru 12 kilomètres à pied. Le DG Bertin Mudimu a salué cette initiative du club de marcheurs. Un autre objectif de la marche consiste à consolider et à resserrer les liens. Le marathon a débuté au siège social du FPI à la Gare centrale au centre-ville en suivant l'itinéraire Boulevard du 30 Juin, les avenues Colonel Mondjiba et Komoriko pour chuter au stade Vélodrome de Kintambo. Comme qui dirait, un corps sain dans un esprit saint pour un travail de qualité. C'est toute une culture d'entreprise.

Primera Gold: Kinshasa à la recherche de nouveaux investisseurs

Alors que Kinshasa s'était associée à Primera Gold pour exploiter et exporter son or, l'Etat congolais avait racheté toutes les parts de cette entreprise basée à Abu Dhabi. Désormais, Kinshasa recherche de nouveaux investisseurs, d'après l'agence Reuters. Car l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est une région riche en matières premières et notamment en or. Mais la contrebande de ressource finance les groupes armés et prive l'Etat de millions de dollars de revenus.

L'entreprise créée en coordination avec Abu Dhabi, en 2021, était pourtant parvenue à faire rentrer une partie des exportations d'or de l'est du pays dans le giron de Kinshasa.

D'après les estimations des responsables de Primera Gold, avant son installation en 2021, " plus d'une tonne d'or artisanal du Sud-Kivu traversait, chaque mois, la frontière vers les pays voisins " sans être déclaré. Un commerce illégal qui non seulement échappait aux finances de l'Etat, mais venait, en plus, alimenter les groupes armés qui déstabilisent le pays depuis des années.



Primera Gold bénéficiait d'un taux préférentiel - 0,25 %, soit très en dessous des 6 % de taxes à l'exportation normalement en vigueur. En échange, l'entreprise s'engageait à ne travailler qu'avec des orpailleurs enregistrés et jamais sur des sites contrôlés par les groupes armés ou employant des enfants.

Mais d'après Reuters, la dégradation de la situation à l'est du pays a rendu cette mission de plus en plus difficile. En mars

dernier, Primera Gold n'exportait déjà plus que 164 kilos d'or par mois. Soit trois fois moins qu'en 2023 et six fois moins que l'objectif fixé d'une tonne.

Alors que l'entreprise, désormais publique, cherche de nouveaux partenaires, la coalition d'ONG " Le Congo n'est pas à vendre " a demandé à ce que Kinshasa fasse preuve de transparence sur ce dossier.

RFI

Presse/FPI

Le Centre Wallonie Bruxelles accueille dans les prochains jours la rentrée littéraire à Kinshasa

Le centre Wallonie Bruxelles accueillera, du 12 au 14 septembre prochain, dans sa bibliothèque, la 8ème édition de la grande rentrée littéraire. Pour cette rentrée, plus d'une vingtaine d'auteurs et d'autrices seront de la partie afin de célébrer le livre.

La plus grande particularité de cette édition est qu'elle sera centrée sur la femme. « La 8ème édition de la grande rentrée littéraire ça partira du 12 au 14 septembre 2024. Cette année la rentrée va se dérouler dans le site du centre Wallonie Bruxelles précisément à la bibliothèque de Wallonie. La cible principale de cet événement c'est toujours les lecteurs et lectrices congolais surtout que ça se passe à Kinshasa », a déclaré l'écrivain RD-congolais et gestionnaire de la bibliothèque Wallonie Bruxelles, Richard Ali.

Et d'ajouter : « Il y aura des écrivains qui viendront de Goma, de la Belgique, d'Allemagne. C'est une édition qui n'est plus qu'internationale. Cette année la



particularité est que la rentrée littéraire met toujours en vedette littérature congolaise, belge francophone. Comme nous célébrons la littérature qui veut bien se côtoyer et marcher ensemble pour présenter à la face du monde des autres auteurs et autrices, cette année ça sera plus les femmes donc et il y a une grande partie de la place donnée aux femmes écrivains ».

Le thème de cette année est axé sur « la femme et la paix ». Sur ce, le centre Wallonie Bruxelles attend une pluralité de livres, notamment Charlie Demoulin, avec son ouvrage silence me mord, Didier Mumengi, la paix tout de suite. Pourquoi et comment ? Lilia Bongi I, la légende de la femme-oiseau, Elisabeth Mweya Tol'ande, la vie comme elle va, Christian Gombo, maudit soit -il, Patrick

Basham, cœurs sans vies, Tony Elebe, ma ekonzo Elebe, ma ekonzo elebe, Netty Mayaka, Pauline Mansilua, Poil de carotte dans les rues de Kinshasa, Claude Nsiala II, Kizamba ed. Afrik'a, Landry Mussaka, cri au creux de la nuit, Giovanni Masala, entrepreneuriat orienté talent, Tony Mandi Mandi, pile ou face, Noella Katham, ajabu, Myriam Zanga, l'espoir au-delà des étoiles, Patrick Tank Tankama, revue lobi, Reinette Mulonda, course contre la honte, Marc Mukaba, le gendarme et la cassettes, Jovitha Songwa, jo, betela nga lisolo, Youssef Branha, Etcétera et autres.

Cette rencontre est prévue du 12 au 14 septembre 2024 de 9 h à 17 heures au centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa.

La 7ème Edition de la grande rentrée littéraire a été célébrée du 15 au 17 septembre 2023 dans la commune de Lingwala et l'objectif était de rapprocher la population de la littérature et de faire en sorte que les gens puissent s'habituer aux livres.

Espérant KALONJI

«Miss Universe » 2024 : Ilda Amani, gagnante de la grande finale en RDC

Ilda Amani, la candidate numéro 15 à l'élection " Miss Universe" 2024, a été proclamée gagnante lors de la grande finale du concours, organisée jeudi 29 août à Gombe, dans le nord de Kinshasa en République démocratique du Congo.

« Ilda Amani, candidate numéro 15 est la gagnante (...) c'est elle qui va représenter la RDC à la 73ème édition de Miss Universe au Mexique au mois de novembre », a proclamé Jonathan Bilari, maître des cérémonies, selon le prononcé du jury.

Selon ses membres, la lauréate élue a fait preuve des qualités requises pour valoir à la compétition mondiale de la beauté prévue au Mexique. « Le jury s'est basé sur l'intelligence, le courage et la détermination comme qualités premières (...) les temps ont changé, la beauté de la femme n'a cessé d'évoluer, (...) le choix du jury a été très bien fait pour que nous puissions ressortir la meilleure qui pourra représenter la République démocratique du Congo lors de l'élection "Miss Universe 2024" au Mexique », a déclaré Malicka Mukubu, une des membres du jury.

Pour Anado Kabika, coordonnatrice de "Miss Universe-RDC", l'organisation de cette élection à l'échelle nationale signe le grand retour du Congo-Kinshasa à l'international. « Partant de la mise en place d'une structure " cœur africain" que j'ai fondé dans le but de booster l'entreprenariat des femmes et de la jeune fille, j'ai compris que la RD Congo doit être impérativement représentée à tout bout de champs à l'international et ce, toutes les années », a-t-elle expliqué.

Présent à cette cérémonie, le ministre du Tourisme a salué l'initiative qui, d'après lui, est bien plus qu'un simple événement, plus qu'un simple concours de beauté. « Cet événement incarne l'esprit de notre mission : celle de promouvoir le tourisme, la culture et l'inclusivité (...) nous sommes fiers de voir notre pays, la RD Congo, participer à cet événement qui nous offre aussi l'occasion de découvrir les valeurs de plusieurs pays portées par leurs ambassadrices autant que les nôtres », a affirmé Didier M'Pambia.

Invité à s'exprimer à cette occasion, le ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, a indiqué que l'organisation de cet événement au niveau local, s'illustre tel un engagement au soutien patriotique et reconfiguration de l'image de la RD Congo. « Ce soir, grâce à cet événement où nous ne célébrons pas seulement nos beautés mais aussi, nos intelligences (...) nous allons gagner ce soir pas une ambassadrice, celle qui gagnera, ira au concours mondial, mais aussi, toutes ces femmes qui vont s'engager pour la cause des autres », a-t-il dit.

Elue "Miss Universe RDC", parmi la vingtaine sélectionnées pour la grande finale, Ilda Amani va, dans les tout prochains jours, visiter l'Est de la RD Congo, avant de se rendre aux Etats-Unis d'Amérique pour une série de coaching, de formation et de préparation, au vœu de l'organisation. Il sied de signaler qu'en 2022, elle a été plébiscitée première dauphine au concours " Miss Indépendance RD Congo", organisé à Bukavu, chef-lieu de la province du Sud-Kivu dont elle est originaire.

"Miss Universe" est un événement mondial qui célèbre non seulement la beauté mais aussi, la diversité, l'intelligence, le courage et unit les peuples. La



73ème édition se tiendra le 16 novembre à l'Arena Ciudad de Mexico au Mexique où plus de cent trente pays, y compris la République démocratique du Congo, vont concourir pour élire le "Miss Universe" 2024. Les espoirs de la RDC reposent entre les mains de la gagnante Ilda Amani qui pourra succéder, en cas de victoire, à Thethe Mureka, élue deuxième dauphine et comptée parmi les cinq meilleures candidates de Miss Monde. ACP

Madilu System, le grand Ninja, 17 ans depuis qu'il nous a quittés !

Né le 28 mai 1950 à Kisantu, dans la province du Kongo central, de son vrai nom Jean de Dieu Bialu Makiese ; adorant les superlatifs, il s'est fait appeler tour à tour "Madilu System", "Madilu Multi System", "Grand Ninja" ou "Le Grand Pharaon". Faisant ses débuts dans l'orchestre Bamboula de Papa Noël, Madilu System fut l'un des piliers de l'orchestre Bakuba avant d'intégrer le TP Ok Jazz après un passage éclair au sein de l'orchestre Afrisa International. Il fut également le fondateur de l'orchestre Pamba Pamba. Madilu System est mort le samedi 11 août 2007 à l'âge de 57 ans, à 7 h du matin, à la Clinique Universitaire de Kinshasa.

Parcours

Il démarre sa carrière musicale en 1970 comme chanteur au sein de l'orchestre Bamboula de Papa Noël Nedule. Quelques années après, il crée avec le concours de ses amis Yossa et Pindu, l'orchestre Bakuba Mayopi.

Quittant le Bakuba Moyopi en 1975, Madilu System fonde son propre groupe, Pamba Pamba. Après un passage à vide et il relance sa carrière au sein de l'orchestre l'Afrisa International de Tabu Ley Rochereau, où il ne reste que quelques mois. Délaissé par Tabu Ley Rochereau lors d'un voyage en Europe, il intègre le TP OK Jazz de Franco. Il se fait remarquer à travers des interprétations en duo avec Franco dans les chansons comme Non, Mamou (son premier succès) ou encore Mario (écrit en 1985), puis avec Boma ngai, na boma yo to bomana et Dati Pétrole, composé par Simaro Lutumba.

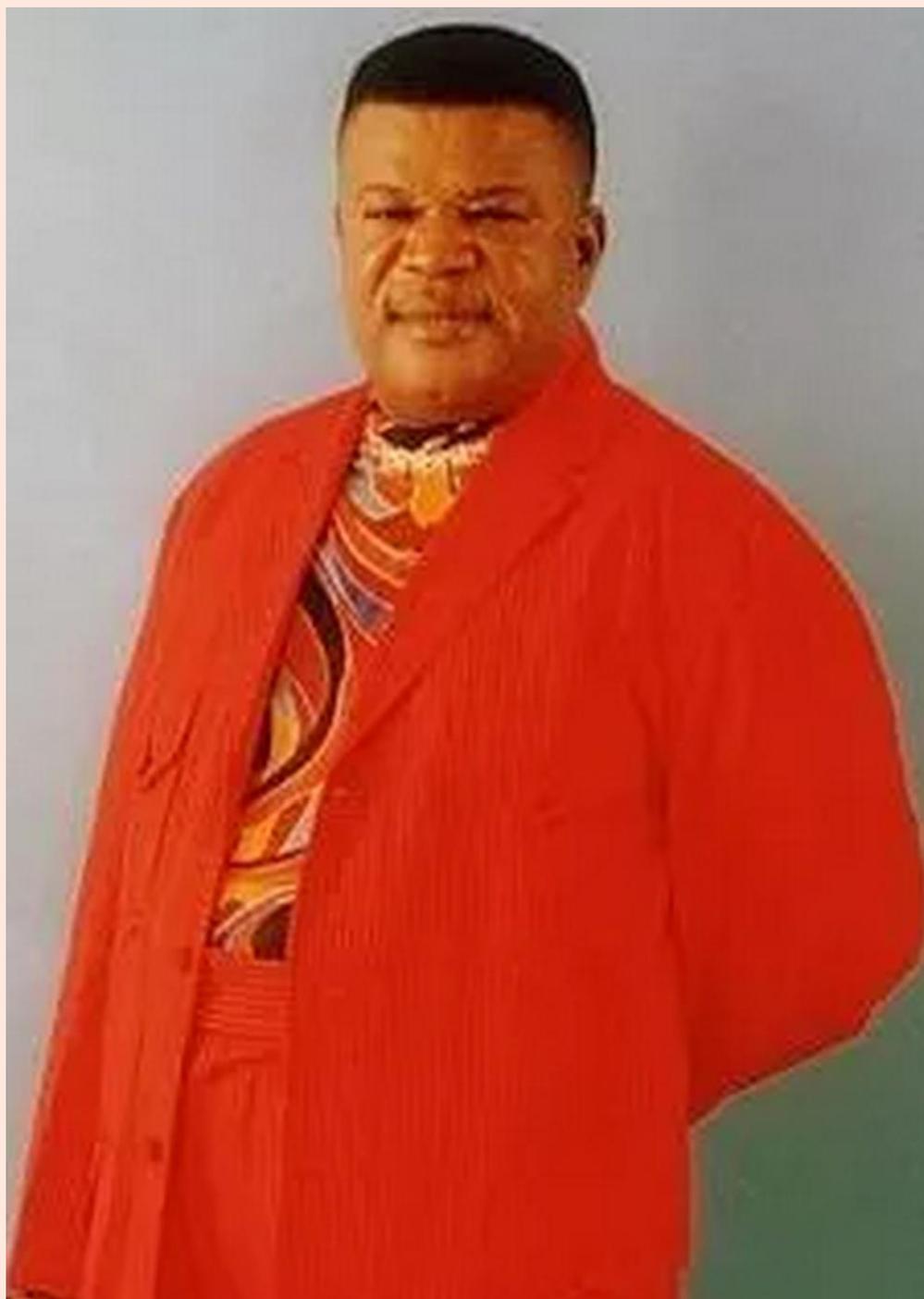
Madilu System quitte le TP OK Jazz, après le décès de Franco survenu le 12 octobre 1989, suite aux brouilles entre Simaro et la famille de Franco. Il opte pour une carrière solo avec son propre groupe, dénommé TP Multi System, basé à Kinshasa. En 1994, il caracole dans les hits parades avec l'album Sans commentaire avec comme titre phare, Ya Jean. A la mort de Franco Luambo, Madilu est resté l'héritier testamentaire du rythme Odemba en s'inspirant des œuvres de son mentor.

Fort de son succès, Madilu System chante pour plusieurs présidents africains Sassou Nguesso, Omar Bongo, Obiang Nguema.

Décès

Madilu System est mort le samedi 11 août 2007 à l'âge de 57 ans, à 7 h du matin, à la Clinique Universitaire de Kinshasa, à la suite d'une crise due au diabète et à l'hypertension.

Herman Bangi Bayo



Discographie
Sans commentaire
(1993)
Album 95 (1995)
L'Eau (1998)
Pouvoir (1999)
Formule 1 avec Koffi
Olomidé, King Kester Emeneya,

Sam Mangwana, Pépé Kallé et
Malage de Lugendo (1999)
Bonheur (2001)
Le Tenant du titre (2004)
La Bonne Humeur (2007)
Dernière Volonté - album
CD+DVD (2008)
VHS et DVD
Sans Commentaire (1994)

Le Nouveau Madilu
System (1995)
L'Eau (1998)
Pouvoir (2000)
Bonheur (2002)
Le Tenant du Titre (2005)
La Bonne Humeur (2007)
Dernière Volonté (2008)
Frère Édouard (Clips)
(2008)

Real Madrid: Mbappé ouvre son compteur «buts»

Sous le feu des critiques en Espagne, Kylian Mbappé s'est délivré d'un sacré poids en s'offrant un doublé, dimanche en Liga pour porter le Real Madrid au succès face au Betis Séville (2-0). Les Madrilènes reviennent à quatre longueurs du FC Barcelone. Après des débuts en demi-teinte, ce fut la soirée du soulagement pour Kylian Mbappé, qui a inscrit ses deux premiers buts en Liga. Un doublé qui fait gagner le Real.

L'attaquant français part en équipe de France soulagé, son compteur est débloqué.

Mbappé: «Je n'avais pas la pression»

Kylian Mbappé en zone mixte: «Un grand match aujourd'hui et un grand moment. Comme je l'ai dit, le plus important c'était de gagner. C'était très difficile à digérer pour nous de ne pas avoir gagné contre Las Palmas. On revenait à la maison et à la maison, on se doit de toujours gagner. Ce fut une bonne soirée pour moi évidemment, en marquant au Bernabeu. Mais je n'avais pas la pression. Je savais

que ça arriverait. Mais ce fut une grande soirée pour moi.»

«Quatre journées sans marquer? Non trois (rires des journalistes). Sur mon positionnement, je l'ai dit dès le jour de ma présentation, je suis un joueur qui peut jouer dans les trois positions du front de l'attaque. Et je l'ai fait à Paris, à Monaco, en sélection. Ce n'est pas un problème pour moi.»

La première réaction de Mbappé après son doublé, le premier en Liga



La compo du Betis
Sans Nabil Fekir évidemment, le Français venant de quitter le club pour le Qatar.

Rui Silva - Sabally, Llorente, Natan, Perraud - William, Marc Roca - Rodri, Fornals, Ez Abde - Aitor Ruibal.

Le onze du Real Madrid avec Ceballos

Evidemment Kylian Mbappé, en quête de son premier but en Liga, est titulaire aux côtés de Vinicius et Rodrygo. La petite surprise concerne la titularisation de Ceballos, dont le nom circulait du côté du Betis en fin de mercato.

Courtois - Carvajal, Militao, Rüdiger, Mendy - Tchouaméni, Valverde, Ceballos - Rodrygo, Vinicius, Mbappé.

RMC Sport

Boxe

MARTIN BAKOLE VEUT RELEVER LE DÉFI " ZHILEI ZHANG

Le boxeur professionnel RD-congolais Martin Bakole ne s'arrête pas dans sa chasse au titre mondial des poids lourds. Il envisage un combat contre le chinois Zhilei Zhang en Chine.

Il a lui-même juré de battre Zhilei Zhang devant ses propres fans alors qu'il vise une confrontation poids lourds en Chine à la suite de sa victoire déclarée sur Jared Anderson.

Bakole s'est imposé parmi les meilleurs prétendants poids lourds du monde plus tôt ce mois-ci en faisant dérailler la progression de l'espoir américain montant Anderson avec une victoire par arrêt au cinquième round à Los Angeles. Ce qui lui permet de considérer désormais Zhang comme le dernier tremplin vers un titre mondial après avoir vu son rival mettre KO Deontay Wilder après des combats très médiatisés contre Joseph Parker et Joe Joyce, ce dernier qu'il a arrêté deux fois.

" J'adorerais affronter le grand Zhang en décembre en Chine ", a-t-il déclaré à Sky Sports. Puis : " J'ai entendu dire que Son Excellence voulait faire

le combat en Chine, c'est donc le combat que je recherche. Si cela se produit, je serais très heureux. Je suis prêt à affronter le grand Zhang en Chine devant ses fans. Je c o m b a t s toujours à l'extérieur, je suis allé en Amérique et j'ai arrêté Anderson, je suis allé à Paris et j'ai battu Tony Yoka, donc j'adorerais aller en Chine et battre Zhang devant ses fans, c'est un combat que j'adorerais et j'ai hâte d'y être."

BAKOLE LE REDOUTABLE BOXEUR

Bakole s'est souvent présenté comme l'un des combattants les plus " évités " de la division des poids lourds, affirmant auparavant qu'il avait même arrêté Oleksandr Usyk lors



d'une séance d'entraînement.

Sa victoire sur Anderson a porté son record professionnel à 21-1, Bakole étant actuellement numéro 1 au classement WBA et troisième dans l'ordre hiérarchique WBC.

" Martin Bakole a faim et il est prêt à laisser sa marque sur la scène mondiale ", a déclaré Ben Shalom, PDG et promoteur du Boxeur.

" Un affrontement avec Zhilei Zhang est exactement le genre de combat à succès que les

fans de boxe méritent, deux titans poids lourds s'affrontant. C'est un combat qui pourrait bouleverser la division dans ses fondements, et nous sommes là pour le faire. Le monde veut le voir, et nous aussi. Donnons aux fans ce qu'ils veulent ! "

L'entraîneur de Bakole, Billy Nelson, n'a pas dit le contraire et a soutenu son combattant pour arrêter Zhang à distance, le combattant de 41 ans étant assis 27-2-1 n'ayant perdu que par décision contre Filip Hrgovic et Parker dans sa carrière.

" Ce serait un grand défi pour Martin de combattre Zhang en Chine, un défi que nous apprécierions. Il y aurait des millions d'yeux braqués sur lui. Je serais très confiant que Martin arrêterait Zhang probablement avant le huitième, je pense qu'il est trop rapide et trop vif, son moteur est bien supérieur à celui de Zhang. Nous savons que Zhang est dangereux dès le début avec sa main gauche, mais ce serait un défi que nous serions prêts à relever et très confiants de gagner", a-t-il déclaré.

Espérant KALONJI